# Règles pour le Passage d'Examen à Distance

#### 1. Conditions Générales

- Les examens à distance doivent être passés à la date et à l'heure précises communiquées par l'institution ou le professeur.
- L'étudiant doit disposer d'un ordinateur, d'une connexion Internet stable et d'un espace calme sans distractions.
- Toute tentative de fraude ou de non-respect des règles entraînera des sanctions pouvant aller jusqu'à l'annulation de l'examen.

#### 2. Identification et Connexion

- L'étudiant doit s'identifier avec une pièce d'identité valide avant le début de l'examen.
- L'examen se déroulera via une plateforme dédiée (ex : Moodle, Google Classroom, etc.), avec un accès protégé par un identifiant et un mot de passe.
- Il est interdit d'utiliser plusieurs appareils ou comptes pour accéder à l'examen.

## 3. Surveillance et Intégrité de l'Examen

- Les étudiants peuvent être soumis à une surveillance vidéo en direct ou enregistrée via webcam.
- Aucune communication avec d'autres personnes n'est autorisée durant l'examen.
- L'utilisation de documents ou de ressources non autorisées est strictement interdite.

#### 4. Déroulement de l'Examen

- L'examen doit être terminé dans le temps imparti. Aucun dépassement ne sera accordé sauf en cas de problème technique majeur justifié.
- Toute interruption de connexion doit être signalée immédiatement à l'examinateur.
- Les réponses doivent être soumises avant l'expiration du temps imparti. Aucune soumission tardive ne sera acceptée.

### 5. Gestion des Problèmes Techniques

- En cas de problème technique, l'étudiant doit contacter l'assistance technique sans tarder.
- Si une panne généralisée est constatée, l'institution pourra réorganiser l'examen.
- Les interruptions volontaires ou non justifiées ne seront pas prises en compte.

#### 6. Sanctions en Cas de Non-Respect des Règles

- Toute tentative de tricherie ou de contournement des règles entraînera l'annulation de l'examen.
- Des sanctions disciplinaires peuvent être appliquées selon la gravité de l'infraction.
- En cas de litige, une commission d'examen sera chargée de l'évaluation de la situation.

## 7. Interdiction du plagiat

Toute forme de copier-coller à partir d'Internet, de documents tiers ou d'autres sources est strictement interdite. Tout plagiat entraînera l'annulation de l'examen.

## 8. Interdiction des outils d'intelligence artificielle

• L'utilisation de logiciels d'IA (ChatGPT, Google Bard, etc.) pour générer des réponses est strictement prohibée. Tout usage détecté sera considéré comme une fraude.

#### 9. Matériel autorisé

Seuls les documents explicitement autorisés par l'examinateur peuvent être utilisés. L'usage d'encyclopédies en ligne, forums ou autres ressources numériques est interdit.

#### 10. Surveillance et contrôle :

Selon les modalités de l'examen, une surveillance vidéo ou un logiciel de contrôle peut être mis en place pour vérifier le respect des règles. Toute tentative de contournement sera sanctionnée.

Roberton C. Philistin

de Technology Doyen de la faculté des sciences informatiques De l'Université de Technologie d'Haïti